



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique spatiale

Question écrite n° 38296

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la contribution à la recherche spatiale internationale et souhaite connaître les principales raisons de sa farouche hostilité aux vols habités.

Texte de la réponse

Les objections opposées aux vols habités, non seulement par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et la technologie, mais aussi très largement par la communauté scientifique en France, reposent sur les raisons suivantes. Les ressources publiques consacrées à la recherche et à la technologie sont limitées, et il est primordial de les allouer aux activités et programmes ayant, à terme plus ou moins éloigné selon les cas, un intérêt scientifique ou une utilité pour la société. Les vols habités, très coûteux, sont, de ce point de vue, hors de prix en regard de leur intérêt. Par ailleurs, s'agissant de coopération internationale, il apparaît que ces vols sont conduits sous responsabilité américaine ou russe, ne laissant à la France qu'un rôle secondaire, voire marginal.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38296

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1999, page 6921

Réponse publiée le : 31 janvier 2000, page 691